



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion du Lundi 20 Février 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°13.22/23

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n° 1

LABARTHE RIVIERE FC / MONTASTRUC DE SALIES FC - SD3 – Poule D

Pour l'équipe de MONTASTRUC DE SALIES FC

1 an ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 02.02.2023
Motif : Comportement intimidant/menaçant + insultes envers officiel pendant et après la rencontre, aggravée par sa fonction de Président

3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 27.02.2023
Motif : Comportement excessif envers officiel après la rencontre

Affaire n° 2

FENOUILLET UA / TCMS du 28.01.2023 – SD4 – Poule C

Pour l'équipe de FENOUILLET UA

4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 27.02.2023, aggravée du fait que ces propos ont duré 90mn
Motif : propos blessants/officiel pendant la rencontre

3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 27.02.2023
Motif : comportement excessif/officiel après la rencontre

Affaire n° 3

ENT JSAL-FCE / MONDONVILLE A du 28.01.2023 – U17 D1 – Poule B

Pour l'équipe de MONDONVILLE A

1 match automatique + 2 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : propos blessants/officiel hors rencontre

1 match automatique + 3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : propos blessants/officiel hors rencontre

4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 27.02.2023

Motif : propos blessants/officiel hors rencontre

Affaire n° 4

ST.ORENS FC / ESCALQUENS FC du 11.02.2023 – SD4 – Poule B

Club d'ESCALQUENS FC

1 match de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 27.02.2023
Motif : comportement excessif pendant la rencontre

Rappel à l'ordre à l'équipe, pour s'être rendu coupable d'une fausse déclaration par l'intermédiaire de la FMI

Club de ST.ORENS FC

Rappel à l'ordre à l'équipe, pour s'être rendu coupable d'une fausse déclaration par l'intermédiaire de la FMI
Résultat du match 2/0 pour l'équipe

Arbitre

Motif : s'être rendu coupable d'une fausse déclaration par l'intermédiaire de la FMI
1 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 27.02.2023

Dossier transmis à la CDA pour suite à donner